

399  
Lettre de Pravozy  
13 mars, 1882

Remerciements et sollicitation

à Monsieur Chagniez  
membre du conseil de  
prud'homme des ouvriers  
en soie de la ville de  
Lyon.

Salut, vingt fois salut cher Monsieur Chagniez



Je vous demande bien pardon mon  
cher protecteur, de venir vous importuner par l'humble lettre que  
je prends pour vous adresser ces lignes. Mon cher protecteur, vous avez  
sans doute déjà reconnu le nom de ce lui qui d'ous a prave plein  
d'ingratitude au moment ou vous le combliez de vos sages  
protections. Oa! Oa! mon cher protecteur, il ya bientôt  
douze ans et demi, que vous me avez pris en grande considération  
en me prodigant tout les bienfaits dont je reçu de votre extrême  
bonté, et que ma faible intelligence ne m'a point permis de satisfaire  
à un devoir que j'aurais dû remplir, mais depuis ce temps là,  
la mémoire m'a toujours rappélé l'instant ou je reçu de  
vos mains l'aimable présent. J'en suis honteux au point d'en  
pas avoir su proférer une seule parole de reconnaissance et de  
remerciement, ce qui afflige mon cœur de, avoir été aussi ingrat en face de  
tant de bonté. Je me suis mis souvant sur le point d'aller et  
de me permettre de heurter à la porte de votre respectable maison  
afin de reparer mon tort; mais lorsque j'en étais près le cœur  
me batant d'une telle force que j'en avais la liberté de mouvement et  
de la parole paralysé, ce qui me forcer à me retourner sans avoir  
pu satisfaire à mes intentions qui était de remplir un devoir sacré  
à cette époque, il m'était impossible de me en acquies par la  
plume car je ne savais ni lire ni écrire.

En 1843 le sort m'a appelé sous les Drapeaux, mon  
temps de service actif a été terminé non la fin de l'année 1849. Dès  
en moment je me suis livré au travail que me promettait ma  
profession. Je fus aussitôt vu par M<sup>r</sup> Pégny qui attendait  
comme moi, le moment ou nous pourrions avoir le plaisir de nous  
voir pour longtemps. La joie que nous avons éprouvée l'un et l'autre  
et les enfants de mon maître, m'a pas manqué de produire  
sur nous une vive sensation et de nous faire verser des larmes  
qui avaient à la fois de la Douceur Du retour d'un ami et de l'amer-  
tume d'un souvenir Douloureux! Dès ce moment nous avons été  
liés par une sympathie toujours croissante.

Mon maître a qui je dois tout de témoignage  
d'amitié a trouvé qu'il était convenable de m'offrir la main de  
sa fille que j'ai acceptée avec <sup>une</sup> grande satisfaction. et au  
mois de 7 bre 1850 j'ai épousé l'infortunée dont j'ai  
partagé les malheurs! Dès lors ne formant plus aucun  
projet que ce lui de vivre en travaillant de ma profession  
mais le temps qui, par la volonté de Dieu Davie toute  
chose, m'a obligé aujourd'hui de chercher une autre manière  
de pouvoir subvenir au besoin de ma famille; car les  
maladies de poitrine que j'ai eu a soupçon m'ont tellement  
attendri la vue que le travail de nuit m'est insupportable  
et ma pauvre femme qui est presque toujours dans un  
état maladif par suite d'une forte fièvre cérébrale,  
ces malheurs me force aujourd'hui de me créer une  
autre position. J'ai fait, pour cela dresser des  
papier propre a me faire espérer d'obtenir un

401

un D'abit de tabac mais mon capitaine (N<sup>o</sup> 2)

Monsieur De la Croix, capitaine adjuvant major,  
au 7<sup>me</sup> Régiment de ligne, chevalier de la légion  
d'honneur. J'ai fait observer que j'aurais plus de  
chance de demander une place au chemin de fer ou de  
facteur dans les portes de la Ville de Lyon; mais  
accepterais volontiers tout travail au je pourrais gagner  
ma vie honnêtement.

Voilà mon cher protecteur, la seule cause  
que me fait prendre la respectueuse liberté de  
vous adresser l'humble supplication en me reco-  
mandant à votre haute sagesse vous qui êtes le père  
des ouvriers laborieux. C'est plein de confiance  
que j'ose sollicité de votre extrême bonté un  
appui aux demandes que je me propose de  
faire. Pardonnez-moi si j'ai plaidé mon cher  
protecteur de l'hardiesse que j'ai osé prendre de  
venir vous importuner ainsi. J'aurais bien voulu  
et je voudrais bien me présenter devant vous en  
personne mais auparavant je vous en demande  
respectueusement la permission.

Dans le vif espoir j'ai l'honneur d'être avec plus  
grand respect votre très humble et très dévoué  
serviteur Ravaux au mont-sauvage petite Duches-  
Thionval n<sup>o</sup> 6 maison couche

Lyon le 13 mars 1854



The first of these is the fact that the  
 of the... the... the... the... the...  
 the... the... the... the... the...  
 the... the... the... the... the...  
 the... the... the... the... the...

The second of these is the fact that the  
 the... the... the... the... the...  
 the... the... the... the... the...  
 the... the... the... the... the...  
 the... the... the... the... the...

The third of these is the fact that the  
 the... the... the... the... the...  
 the... the... the... the... the...  
 the... the... the... the... the...  
 the... the... the... the... the...

Done at New York  
 the 12th day of March 1874

400

A Monsieur Monsieur  
Charrier membre au conseil  
des prud'homme des ouvriers en soie  
de la ville de Lyon  
Place St Laurent No 4 Lyon



